

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef**  
**Sous-direction Technique**

Réf: AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 426 / 24

Chlef, le 03/04/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

**DJEBBOUR MOHAMED**  
**HAY RUE DE L'HDROLIQUE OUED SLY**  
**WILAYA - CHLEF**

**OBJET : Mise en demeure**

Devant la lenteur constatée dans la réalisation des travaux de canalisation urbaine au niveau des 668 logts Bensouna MSAN/NVB02-Rep, sachons que l'ouverture du projet a été prononcée en date du 07/03/2024 pour un délai de 23 jours, malheureusement le projet n'est pas encore achevé à ce jours soit un retard de 04 jours.

Un délai de huit (08) jours est accordé à votre entreprise pour finaliser les travaux, dès la réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise.

**Le Directeur**



Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef

Signé: ETOUJIL Nabil